

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363

Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Août 2025 Date limite de dépôt : 24/09/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/06/2025)





(Applicable à compter du 01/06/2025)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les importations TVA sur les produits pétroliers ()

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	55 852
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	14 502
B2	Acquisitions intracommunautaires	1 098

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

		Base hors taxe	Taxe due
Opér	rations réalisées en France Métropolitaine		
08	Taux normal 20 %	56 950	11 390
Impo	ortations		
11	Taux normal 20 %	14 502	2 900
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		14 290
17	Dont TVA sur acquisitions intracom	munautaires	220

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	8 135
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	4 000
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	12 135

TAXE DUE

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	2 155

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DES CRÉDITS D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	2 155
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB)	2 155
	N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	2 155

POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION		Base imposable
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers) Ligr	ne A4 : 2 880

Taux normal 20 % Ligne I1 : 2 880